

Un nouveau Robinson

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1898)**

Heft 36

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248152>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

croire que nos aïeux étaient des sauvages doublés de païens. Non, le dimanche on les voyait par les sentiers ondulés qui conduisent à St-Gilles. Sous les voûtes sonores de l'antique chapelle retentissaient les chants sacrés et les prières pressantes. Chrétiens sincères, race forte et bien trempée, tels étaient nos pères.

Graves dans les circonstances sérieuses, ces bonnes gens se distinguaient néanmoins par leur verve bouffonne dans les conversations légères, leur astucieuse malice dans les farces. Au coin du feu, les vieux racontaient pendant les longues veillées d'hiver, les histoires à faire peur qu'ils tiennent de ce « fort loin ». Rien ne m'amuse comme le récit de ces bons tours que les gabeliers jouaient aux gros naïfs, en ces temps lointains, en 1700. Voici une de ces histoires : je vous la baille telle qu'on me l'a donnée, sans m'inquiéter si, dans certains passages, la probité historique est atteinte. Je ne fais pas d'histoire, mais je narre une histoire.

C'était dans le vieux temps en 1700. Les guerres qui avaient divisé les grands pays voisins avaient eu un contre-coup fâcheux dans notre petit coin. Des occupations militaires, des impôts avaient ruiné bien du monde. Les impôts surtout étaient très durs. Il fallait payer toujours et encore payer à un fisc insatiable. Qui ne payait pas, voyait sa maison et ses champs impitoyablement saisis, et c'était la misère, la froide et cruelle, misère avec son cortège de maux.

Or en notre village, il y avait un paysan aisé. Propriétaire de beaux champs et de superbes bestiaux ; c'était un homme « bien » : Jean-Marie Grillon. Sa nombreuse famille vivait dans une aisance relative au milieu des pauvres gens du village. Huit fils et deux filles, c'était une bénédiction, et, pour cet homme qui avait peine toute sa vie, une récompense bien méritée.

Mais le collecteur d'impôts, homme hargneux, que le bonheur de son prochain irritait, résolut de perdre cette heureuse famille. Semblable à ce roi dont il ne me souvient du nom, il disait : « Si tu dépenses, c'est que tu as de l'argent et tu dois payer l'impôt ; si tu ne dépenses pas, tu fais des économies et tu dois payer encore. » Jean-Marie dépensait peu, donc il dut payer beaucoup. Longtemps il porta ses écus chez le collecteur, il les alignait sur la table du misérable et repartait muet. Quel immense regret dans le cœur de cet homme quand il jetait à son avide ennemi, cet argent, qu'une longue vie de labeur avait amassé sous son toit. Une angoisse indicible l'étreignait à la pensée que ses fils n'auraient pas la part qu'il leur souhaitait de son héritage, que ses filles seraient sans dot. Ils se succédaient pourtant, les mois, et Jean-Marie s'appauvissait. Deux années se passèrent encore, pendant lesquelles l'adversité hanta la maison du pauvre homme. Enfin il arriva un moment où le coffret se trouva complètement vide, et le paysan songeait... Dieu, qui sans cesse avait béni son travail, mûri ses foins et doré ses moissons, Dieu enfin, qui punit l'injustice, le laisserait tomber dans la misère ? Quoi Jean-Marie deviendrait semblable à ces malheureux qui venaient implorer à sa porte ? Non, Dieu ne le permettrait pas, il en avait trop secouru de ces pauvres ! Et quand il pensait à Dieu, Jean-Marie se reprenait à espérer. Qu'espérait-il ? la découverte d'un trésor, une pluie de ducats ? Je ne sais, mais il espérait et nous verrons qu'il n'avait pas tort.

* * *

Connaissez-vous l'usurier ? c'est l'être le plus repoussant de la terre. Aujourd'hui, justement frappé par des lois repressives, il se fait rare, mais il ne disparaîtra jamais de la scène humaine. A l'époque où se passe notre récit,

l'usurier était un destype les plus marquants de la société. Tous, et surtout les gens aisés, devaient compter avec lui. Il se trouvait partout, même dans les campagnes. Cornol en vit un de ces misérables parasites. L'an 1700 devait marquer le terme de ses honteuses rapines. Comme en ce moment il devient le héros de notre récit, nous devons faire connaissance avec lui.

Il habitait, celui que les paysans appelaient le Bane, une petite et humide maison. Cette demeure était d'une apparence misérable. Sous une toiture de paille, rendue chauve par le temps, quatre murs croulants baillaient par mille ouvertures. L'intérieur répondait au dehors. Une façade borgne laissait percer une faible clarté, grâce à laquelle il était permis de faire l'inventaire de l'unique pièce de la maison, savoir : trois chaises disloquées, trouées, qui s'appuyaient avec lassitude contre le mur, ce qui dit qu'elles étaient boiteuses ; une table que les saletés accumulées avaient soigneusement enduite d'un protecteur et gluant verni ; un buffet aux serrures puissantes, — sans doute le buffet aux écus — ; et une espèce de caisse, qui figurait l'objet de première nécessité que les gens appellent communément un lit. C'était, comme on le voit, un mobilier plus que modeste.

C'était dans ce désordre et dans cette malpropreté que vivait l'avare, un homme sec, ridé, hâve, étiré, qui semblait n'avoir de vie que dans le regard. Oh alors ! deux yeux d'une flamme singulière, pleins d'ardentes et insatiables convoitises. Et quelle mobilité admirable dans ces yeux, qui donnaient à la face glabre de l'usurier, tous les tons depuis la mine suppliante jusqu'à l'air hautain et implacable. Bref, ces deux yeux dénotaient sous une frêle enveloppe, une âme chevillée au corps.

Seulement il serait oiseux de rester plus longtemps dans la demeure du Bane et nous laisserons parler les faits. Cet homme prêtait aux riches, il leur prêtait sans compter, à des taux exorbitants ; et lorsque, les intérêts s'accumulant, ses malheureux débiteurs étaient à bout de ressources, d'humble et de cauteleux le misérable devenait arrogant et inflexible. Poursuivant alors des débiteurs jusqu'à la ruine, il ne leur faisait aucune concession, n'admettait aucun aternement.

Or Jean-Marie avait emprunté une forte somme à l'usurier ; le moment était venu de rendre cet argent. Trois jours encore, et c'était le 16 juillet la date fatale. Pourtant le paysan, avec cette obstination qui distingue le campagnard qui « sent son droit », persistait à espérer.

(A suivre)

Miracles de Lourdes

Cette année, le pèlerinage national français à Lourdes a été splendide comme l'an dernier. Foule immense. Plus d'un millier de malades. On a constaté plusieurs guérisons.

Rien que pour Paris et les environs, on cite un médecin, qui étant éloigné de toute pratique religieuse, s'est converti à la vue d'un paralytique retrouvant l'usage de ses membres. Et le malade et le médecin se sont en même temps approchés de la sainte table !

Il convient de citer la guérison d'un jeune homme d'Arcueil atteint de fistules tuberculeuses à l'œsophage. Les fistules ont complètement disparu.

Une mère de famille d'Auteuil a été guérie d'un ulcère à l'estomac.

Cinq tuberculeuses de Villepinte sont en voie de complète guérison.

Un camionneur de Paris a laissé ses béquilles à Lourdes : ses amis stupéfaits ne pouvaient plus le reconnaître au retour.

Une petite fille paralytique a retrouvé l'usage de ses jambes et a pu faire sa première communion à Lourdes, en présence de tous les pèlerins émerveillés !

Un nouveau Robinson

On donne de curieux détails sur un nouveau « Robinson Crusé », qui vient d'être rapatrié et se trouve en ce moment à Londres où il va lire un mémoire, sur ses aventures, aux membres de la British Association.

D'après le *Journal des Débats*, il y a quelque quarante ans, un jeune homme originaire de la Suisse française, nommé Louis de Rougemont, s'embarquait à bord d'un petit schooner hollandais partant pour la pêche des perles. Après une heureuse traversée, on gagna la côte nord de l'Australie occidentale, but du voyage. Et l'on se mit à récolter les précieux coquillages. La pêche fut très fructueuse cette année-là. Pourtant on parlait de rentrer au port d'attache, quand un marin découvrit, au creux d'un rocher, trois perles noires de grand prix. Là où il y a trois perles noires, il s'en peut trouver cent. Au risque de se laisser surprendre par la mauvaise saison, le capitaine retarda le départ du schooner et l'on recommença à pêcher des perles.

Cette avidité coûta la vie aux pauvres marins : une violente tempête se leva soudain, détruisit le petit bâtiment et fit périr tout l'équipage, à l'exception de Rougemont. Quand celui-ci revint à lui, il se trouva sur un îlot désert, sablonneux et rocheux, absolument dépourvu d'arbres et de sources, uniquement habité par les oiseaux de mer et les tortues. Dans cette extrémité, Rougemont fut heureux de constater que son chien avait également échappé au naufrage. Ce devait être le « Vendredi » de ce nouveau Robinson.

A la marée basse, quand la mer était calme, Rougemont pouvait arriver jusqu'au schooner naufragé dont on voyait la carcasse à quelque distance. Avec les épaves, il en construisit un abri imperméable. Les tonneaux contenant l'eau douce destinée à l'équipage étaient restés intacts. Rougemont les traîna jusqu'à sa demeure. Cette provision épuisée, il se mit à boire de l'eau de pluie recueillie dans les barils vides. Sa nourriture habituelle consistait en œufs, en tortues, en poissons. Il ne souffrait pas de la faim ni de la soif, mais seulement de la chaleur qui était accablante. Robinson Crusé marquait les jours par des encoches dans un bâton. Plus ingénieux encore, Rougemont se fit un almanach avec des huîtres perlées. Il construisit une pirogue pour reconnaître la mer aux environs et tenta de gagner ainsi une côte plus hospitalière. Mais son esquif se brisa à quelques cents mètres du rivage : Rougemont regagna son îlot à la nage, toujours suivi de son chien.

Enfin, un matin, il aperçut une embarcation montée par des noirs. C'étaient des indigènes qui s'étaient laissés entraîner plus loin de la côte qu'ils n'eussent désiré. Rougemont poussa des cris, fit des signaux. Les noirs abordèrent. A la suite d'une courte conversation par gestes, le naufragé et son chien prenaient place dans la pirogue et, peu de temps après, débarquaient au milieu d'une de ces tribus de cannibales qui peuplent la frontière de l'Australie du Sud et de l'Australie occidentale. Rougemont resta trente ans chez ces anthropophages. Homme de sang-froid et de bon conseil, il réussit à capter la confiance de ses hôtes. On ne parla jamais de le manger. Il prit pour femme une indigène et adopta le costume national, c'est-à-dire « rien du tout sur le corps et une plume d'oiseau-lyre dans la chevelure ». Enfin, sa

femme étant morte et la nostalgie de la civilisation commençant à tenailler l'ancien pêcheur de perles, Rougemont s'enfuit. Après de longs mois d'aventures et de périls sans nom, il réussit à gagner Coolgardie, puis Melbourne, où le consul de France s'occupa de le rapatrier. Détail curieux : pendant son séjour chez les sauvages, Rougemont n'avait pas oublié un mot de français !

Avis industriels et commerciaux

Guerre hispano-américaine. — Il résulte d'une communication officielle que le blocus des Antilles et des Philippines a été levé. En outre, les relations postales et télégraphiques avec ces îles ont été rétablies, sous la seule restriction qu'il est interdit aux particuliers de se servir d'une clef au d'un langage convenu.

* * *

Contrôle des ouvrages d'or et d'argent. — Le Bureau fédéral des matières d'or et d'argent rappelle aux intéressés qu'aux termes de l'art. 58, 2^{me} alinéa du règlement d'exécution, le contrôle des anneaux des boîtes de montres destinées à l'Angleterre est obligatoire. Ceux qui ne seront pas contrôlés feront l'objet d'une contravention (art. 47 des instructions).

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de Mai.

Voici po les ordieuyous.

Ai y aivay ai St-B. in bon tiuriè ainmay de tot le monde, ai peu qu'aivay lai réplique aigiè facile. Ai n'aivay pe, comme ai y é bécò de dgens d'l'echprit sain régeon, main ai l'aivay de l'echeprit ai peu d'lai régeon. En v'lai vo lai preuve ?

In djo qu'in pysin di Va, un de ses compatriotes, que se crayaiy malin, poche qu'ai l'aivay fréquentay in an l'école modèle de Porraintru, allé faire visite en si bon chire qu'était dgenti aivò to le monde, tiain ay v'lay. En dénant, ai pailainent de tote sœtches de tchoses, des biays, des avoines, di tchainne, di tchè, etc. Mon paysain, que v'lay môtray sai science dié à tiuriè : « Vo ne le crairin pe, Monsieu le tiuriè, main, moi, i comprends les aifaires ; ai l'an fàray in malin po m'en r'môtray. I ay dicheutay aivò le Doyen de Delémont, vò le cognâte, ç'à in rude saivaint, ai l'a l'aivay éyeuvay ai Paris, ai l'é fay l'hichtoire di Jura, des évaïques de Baile, des bé livres. Nos ain dicheutay pu d'enne heure ; ai bin, ai n'é pe poyu me botay dain le sè. I me seu entreteni l'âtre djo aivò le doyen de de St-Ochane qu'à l'aivay directeur di collège de Delémont. C'à aichebin in saivaint ; ai bin, vò le crairay, s'vò velay, ai n'é pe poyu me botay dain le sè. I ai dicheutay d'aivò le notaire Macker, d'aivò le préfet, d'aivò le docteur Graipin, péaipe un né poyu me botay dain le sè. »

Saites quoi ? Saites quoi ? répondgé le bon tiuriè qu'était sòle de l'oyu. Te ne sais pe pourquoi ai n'aint pe poyu te botay dain le sè ? — Et poquoi, Monsieu le tiuriè ? — Et, ç'à bin simple ; ai fayait faire le sè selon lai bête. Le paysain paiché sain dire à revoir.

Stu qu'nàpe de bô.

Cote de l'argent

Du 31 août 1898

Argent fin en grenailles . . fr. 106 le kilo.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 34 du *Pays du Dimanche* :

128. ANAGRAMME.

Vitre, vêtir, rivet, Trévi.

129. CHARADE.

Ta-page (tapage).

130. ÉNIGME

Botte.

131. LOGOGRIPHE.

Mer et mère.

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Marguerite des prés à Boncourt ; Marguerite d'Ajoie à Porrentruy.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. L. C. de Rosselet ; Paletot et veste au Noirmont ; M. L. à Fontenais.

136. ANAGRAMME

Je suis ce que dans cette vie
Chacun rencontre à chaque pas,
Sans mesure ni poésie,
Souvent trop leste en mes ébats.
Cependant si je suis vulgaire,
Je me distingue au premier rang,
Et par dessus tout je sais plaire
Par un ton naturel et franc.

Abattez-moi mon chef ; du coup je deviens reine,
Du plus florissant des Etats.

Aucun de mes sujets en mon royaume amène
Ne connaît assauts ni combats.
Le sceptre le plus beau du monde
Fut déposé dans mon berceau,

Et mon règne riant s'écoule ainsi que l'onde
Fraîche et folâtre du ruisseau.

137. CHARADE

Quand mon *premier* est mon *dernier*,
Il a le goût de mon *entier*.

138. LOGOGRIPHE.

Je puis, avec cinq pieds, tresser une couronne,
Symbole des plaisirs, quelquefois des douleurs.
Avec six pieds, selon que le destin l'ordonne,
Je puis l'entrelacer d'épines ou de fleurs.

139. ÉNIGME.

Sur la terre toujours nuisible et criminel,
On le voit néanmoins s'élever vers le ciel.

➡ Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 13 septembre.

Çà et là

Un concours absurde et inhumain avait commencé vendredi au vélodrome de Paris. Il s'agissait de tourner autour d'une piste, à bicyclette, pendant trois jours et trois nuits sans discontinuer.

Au cours de cette épreuve, il s'est produit des cas de folie. Un des coureurs, notamment affolé par la fatigue et la privation de nourriture, a sauté tout à coup de sa machine et s'est mis à grimper à un marronnier en criant : « Il y a assez longtemps que je tourne, je veux regarder à mon tour en *mangeant des marrons*. » En vain a-t-on fait remarquer à l'halluciné que l'arbre sur lequel il était grimpé n'était pas un arbre fruitier. Seule, la perspective d'un succulent repas a pu l'amener à descendre.

On conçoit que nous ne donnions pas le nom des vainqueurs.

* * *

Le nouveau Palais des Machines, qui va être construit pour l'Exposition de 1900, contiendra une salle des fêtes, pouvant recevoir quinze mille personnes.

Cette salle, au centre de la galerie, sera formée de sept travées et aura une longueur de 112 mètres. Elle sera carrée et entourée de gradins s'étageant en amphithéâtre autour d'une piste circulaire.

Les deux façades seront pareilles : l'une sur l'avenue de La Bourdonnais, l'autre sur l'avenue de Suffren. L'ac central s'élèvera à une hauteur de 42 mètres. La salle sera éclairée par un couple vitrée, mesurant 40 mètres de diamètre.

* * *

Bizarrie climatique. — Un voyageur rapporte qu'on se plaint du froid au Congo actuellement. C'est le monde renversé.

Voici qu'en Russie, dans le gouvernement de Riazan, la chaleur vient de faire éclater des thermomètres. Il fait une chaleur tropicale. De même, à Londres, où les « brouillards de la Tamise » font place momentanément à un implacable soleil.

À Naples, en revanche, où à cette époque de l'année la chaleur est suffisante pour faire durcir instantanément les œufs fraîchement pondus, on goûte, paraît-il, une douce fraîcheur, et il pleut trois jours par semaine.

L'axe de la terre aurait-il changé sans que nous le sachions ?

Publications officielles

Convocations d'assemblées

Corban. — Assemblée paroissiale le 4 à 10 h. pour voir si l'on mettra la cure au concours.

Cornol. — Le 11 pour passer les comptes et nommer un conseiller.

Courgenay. — Le 4 à 1 h. pour se prononcer sur une demande en révision de l'art. 14 du règlement, statuer sur une demande de la société de tir et sur une autre de dame Erard.

Courfaivre. — Le 11 à 2 h. pour passer la liste du bétail et décider si l'on vendra le bois de service.

Epauwillers. — Le 11 après l'office pour nommer l'instituteur et l'institutrice.

Grandfontaine. — Assemblée paroissiale le 11 à 2 h. pour passer les comptes, voter le budget et renouveler les membres du Conseil.

Montsevelier. — Le 11 à 3 h. pour désigner les chemins à réparer, voter un règlement, etc.